



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU MARDI 26 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le mardi vingt-six janvier à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 15
- Ayant pris part : 17

Date de convocation
18/01/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNAL-LEGRAND ; M. David FRANCO ; Mme Hélène POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
18/01/2021

Excusés représentés : Mme Pauline MARCOU MADER représentée par Mme Marie-Claude ROBERT et M. Alain JAME représenté par Monsieur Raoul de RUS.

Excusé : M. Christian BAÏSSE.

Absente : Mme Marie-Line CLUZEL.

Madame Marie-Claude ROBERT a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-001 : - Budget général Commune - Tarifs 2021

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de délibérer sur l'augmentation, le maintien ou la diminution des tarifs pour l'année 2021 :

Loyers mensuels des immeubles communaux

L'augmentation est calculée sur l'indice de référence des loyers (130,57) basé sur le 2^{ème} trimestre 2020 sauf en ce qui concerne les charges :

Bâtiments loués	Loyer 2020	Loyer 2021
Buvette Bezan / saison	305,70 €	307,70 €
+ charges / saison	105,00 €	105,00 €
Salle Bezan / saison	558,80 €	562,46 €
+ charges / saison	58,00 €	58,00 €
Logement 3, avenue des Pyrénées / mois	516,86 €	520,25 €
+ charges (eau) / mois	40,00 €	40,00 €
Gîtes communaux / mois	304,28 €	306,27 €
chauffage/eau hiver (01/10 au 30/04) / mois	145,00 €	145,00 €
chauffage/eau été (01/05 au 30/09) / mois	66,00 €	66,00 €
Forfait ménage	40,00 €	40,00 €
Logement 43 rue du Globe 1 ^{er} étage in	500,00 €	503,28 €
+ provision sur charges / mois	40,00 €	40,00 €
Local 43 rue du Globe RDC	619,73 €	623,79 €
+ provision sur charges / mois	40,00 €	40,00 €

Logement 8 Grand Rue + provision sur charges / mois Forfait ménage*	307,55 € 30,00 € 40,00 €	309,57 € 30,00 € 40,00 €
Immeuble 6 grand rue + provision sur charges / mois Caution (1 mois de loyer)	405,01 € 40,00 € 405,01 €	407,66 € 40,00 € 407,66 €
Logement Lafargue + provision sur charges / mois Caution (1 mois de loyer)	405,01 € 40,00 € 405,01 €	407,66 € 40,00 € 407,66 €

* Le forfait ménage s'applique au départ du locataire

Location équipements communaux

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs des équipements communaux :

Catégorie A : associations de la Commune agissant dans le cadre de leurs activités statutaires : gratuité

Catégorie B : associations de la Commune agissant hors du cadre de leurs activités statutaires : tarif par journée

	Été (du 01-04 au 31-10)		Hiver (01-11 au 31-03)	
	2020	2021	2020	2021
Salle polyvalente	70,00 €	70,00 €	131,00 €	131,00 €
Galerie	30,00 €	30,00 €	58,00€	58,00€
Salle de réunion	25,00 €	25,00 €	47,00 €	47,00 €
Salle de Lourtal	25,00 €	25,00 €	47,00 €	47,00 €
Prêt matériel	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Caution (pour l'année)	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €

Catégorie C : personnes physiques ou morales justifiant paiement d'impôts sur la Commune : tarif par journée

Salle polyvalente	105,00 €	105,00 €	197,00 €	197,00 €
Galerie	45,00 €	45,00 €	85,00 €	85,00 €
Salle de réunion	38,00 €	38,00 €	70,00 €	70,00 €
Salle de Lourtal	38,00 €	38,00 €	70,00 €	70,00 €
Prêt matériel (5 tables 20 chaises)	41,00 €	41,00 €	41,00 €	41,00 €
Forfait livraison matériel	62,00 €	62,00 €	62,00 €	62,00 €
Caution	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €

Catégorie D : personnes physiques ou morales ne justifiant pas de paiement d'impôts sur la Commune : tarif par journée

Salle polyvalente	179,00 €	179,00 €	336,00 €	336,00 €
Galerie	77,00 €	77,00 €	149,00 €	149,00 €
Salle de réunion	64,00 €	64,00 €	120,00 €	120,00 €
Salle de Lourtal	64,00 €	64,00 €	120,00 €	120,00 €
Caution	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €

Centre d'hébergement de la Sigourre

Monsieur le Maire précise que les tarifs 2020-2021 du centre d'hébergement de la Sigourre ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 7 septembre 2020, par délibération n°2020-77. Ces tarifs s'établissent à :

	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Nuitée sans repas	6,20 €	7,00 €
Petit déjeuner	1,70 €	2,50 €
Goûter	1,05 €	1,50 €
Repas enfant	6,25 €	6,30 €
Repas adulte	6,75 €	6,80 €
Pension complète	28,00 €	29,00 €
Pension complète + 2 nuits	25,70 €	26,00 €
Demi-pension	23,60 €	24,00 €
Forfait chauffage par nuit et par groupe du (1 octobre au 30 avril)	22,60 €	23,00 €
Utilisation des dortoirs avec gestion libre des repas (8 personnes minimum)	13,70 €	14,00 €

Restauration scolaire

Monsieur le Maire précise que les tarifs 2020-2021 la restauration scolaire ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 10 juillet 2020 par délibération n°2020-72. Ces tarifs s'établissent à :

Restauration scolaire	Pour mémoire 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Enfants		
- de Montredon-Labessonnié		
maternelle	3,55 €	3,45 €
primaire	3,55 €	3,45 €
- hors commune :		
maternelle	3,45 €	2,95 €
primaire	3,70 €	3,11 €
Adultes	5,90 €	5,80 €

Garderie École Les Fournials

Monsieur le Maire précise que les tarifs 2020-2021 de la garderie de l'école des Fournials ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 10 juillet 2020, par délibération n°2020-73. Ces tarifs s'établissent à :

- Frais ANNUEL de garderie par enfant pour la rentrée 2020 : 100 euros par enfant jusqu'au deuxième, ensuite 50 euros pour les suivants ;
- Montant révisable chaque année par délibération conforme des deux communes ;
- Pour cette participation : paiement par trimestre (1/3 par trimestre) ; tout trimestre commencé étant dû ;
- Echéances fixées fin décembre (40 €), fin mars (30 €) et fin juin (30 €).

Piscine Municipale

Pour 2020, Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs 2020, à savoir :

	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Entrées Individuelles :		
Moins de 3 ans	Gratuité	Gratuité
De 3 ans à 16 ans (J)	2,40€	2,40€
Plus de 16 ans (A)	3,50€	
Carte d'abonnement (10 entrées) :		
Moins de 3 ans	Gratuité	3,50€
De 3 ans à 16 ans (J)	20,00€	
Plus de 16 ans (A)	28,00€	Gratuité
		20,00€
Ecoliers de Montredon-Labessonnié	Gratuité	28,00€
Écoles de la Communauté de Communes Centre Tarn :		
Groupe écoles maternelles et primaires (forfait par groupe)	20,00 €	20,00 €
Groupe collège (forfait par groupe)	50,00 €	50,00 €

La validité des cartes d'abonnement 2020 qui n'ont pas été utilisées en totalité sera reconduite pour l'année 2021. Les élèves des classes de CM2 de la commune bénéficieront d'une carte de 5 entrées gratuite.

Police municipale

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs 2020, à compter du 1^{er} janvier 2021 sauf pour l'utilisation journalière du domaine public à des fins commerciales privées :

	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Cimetière : concessions (le m ²)	126,50 €	126,50 €
Cimetière : taxe d'exhumation	39,00 €	39,00 €
Cimetière : dépositaire (par mois)	20,00 €	20,00 €
Colombarium (perpétuité)	500,00 €	500,00 €
Droit de place : étalage	Gratuité	Gratuité
Utilisation journalière du domaine public à des fins commerciales privées (par jour)	45,00 €	50,00 €
Occupation du domaine public : terrasse café (le m ² / par an)	4,40 €	4,40 €
Occupation du domaine public et droit à sous location (vente au déballage type « vide-grenier »)	25,00 €	25,00 €

Matériel et main d'œuvre mis à disposition des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et autres collectivités locales

Pour 2021, Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs, à savoir :

	Tarifs 2020*	Tarifs 2021*
	HT	HT
Tracteur-épareuse avec chauffeur	55 € / heure	55 € / heure
Mini-pelle sans chauffeur	170 € / jour	170 € / jour
Camion 3 T 500 sans chauffeur	110 € / jour	110 € / jour
Tracteur avec remorque sans chauffeur	100 € / jour	100 € / jour
Véhicule de transport sans chauffeur	100 € / jour	100 € / jour
Machine à laver haute-pression	60 € / jour	60 € / jour
Tondeuse automotrice	110 € / jour	110 € / jour
Tondeuse portée	30 € / jour	30 € / jour

Aspi-feuilles à dos	30 € / jour	30 € / jour
Aspi-feuilles porté	100 € / jour	100 € / jour
Débroussailleuse à dos	30 € / jour	30 € / jour
Main d'œuvre	28 € / heure	28 € / heure
Plaque vibrante	50 € / jour	50 € / jour
Découpeuse portable thermique	32 € / jour	32 € / jour
Tronçonneuse à bois	39 € / jour	39 € / jour
Bétonnière électrique	30 € / jour	30 € / jour
Perforateur burineur électrique	27 € / jour	27 € / jour

* Monsieur le Maire précise que ces tarifs peuvent être appliqués à la demi-journée sauf pour le tracteur épareuse et la main-d'œuvre qui sont facturés à l'heure.

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'intégrer dans ces tarifs la mise à disposition de 2 véhicules :

- Le RENAULT KANGOO immatriculé 4918 SW 81 utilisé par le service Eau/Assainissement ;
- Le FIAT DUKATO immatriculé DK-942-GR utilisé par le CLSH.

Il propose au Conseil Municipal d'appliquer le calcul fiscal kilométrique de l'année en cours.

Concernant la mise à disposition du véhicule FIAT DUKATO immatriculé DK-942-GR à l'OGEC de l'école privée Sainte Thérèse pour l'année scolaire 2021/2022, il propose de maintenir le tarif de 100 € et de renouveler la convention.

Services voirie extérieurs

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que ce tarif est soumis à l'Indice Général des Travaux Publics qui est de 109,80 pour 2020. Le tarif HT 2021, est donc le suivant :

	2020	2021
Voirie déneigement : tarif à l'heure de déneigement tracteur et étrave :	67,12 € HT	65,60 € HT

Bail de Lafargue (n° 153/2 93 du 05/04/1985)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que ce tarif est soumis à l'Indice National des Fermages qui est de 105,33 pour 2020 soit une variation de 0,55% par rapport à 2019. Le tarif 2020, payable en 2021, est de :

	2019	2020
Bail de Lafargue	2 334,83 €	2 347,53 €

Oui l'exposé des tarifs et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs 2021 tels que présentés ci-dessus, sauf pour le bail de Lafargue où il s'agit du tarif 2020 (payable en 2021).

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul MARTOU

